



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Jeanneret, R. (1967). Le test CGM 62. *Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée*, 2, 19-28. <https://doi.org/10.5169/seals-977776>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© René Jeanneret, 1967

Le test CGM 62

Pour beaucoup de gens, savoir une langue, c'est savoir l'écrire. Cette opinion est si répandue que la plupart des examens que subissent nos élèves prennent la forme écrite. Nous ne discuterons pas la valeur de telles épreuves, qui nous paraissent entièrement justifiées; notons cependant qu'elles ne révèlent que certaines aspects des connaissances linguistiques des étudiants.

D'autre part, tous les maîtres savent combien il est délicat de juger les épreuves et de transformer ces appréciations - ou ces impressions, en facteurs mesurables, en notes. L'orthographe, de ce point de vue, reste le critère préféré. On peut, la conscience sereine, décider que chaque faute fera perdre au candidat 1/4 ou 1/2 point. Mais comment conserver cette rassurante objectivité lorsqu'il s'agit d'apprécier des exercices de rédaction? Les notes ont-elles encore une signification précise dans une discipline aussi complexe? A plus forte raison, que signifie une moyenne résultant d'un amalgame de notes marquant des épreuves dont la valeur relative n'a pas été précisée? Le but visé n'est-il pas finalement de situer un individu par rapport à un groupe, selon des critères scientifiquement établis? A ce délicat problème, les tests peuvent apporter une réponse satisfaisante, dans certains cas du moins.

G. Mialaret, professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Caen, et C. Malandain, chargé de recherches psycho-pédagogiques au Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français, ont mis au point le test CGM 62 (C.G.Mialaret-Malandain, année 1962) pour permettre aux maîtres du CREDIF de déterminer le niveau des connaissances linguistiques de leurs candidats et, sur cette base, de former des classes homogènes. Ce facteur est particulièrement important si l'on veut donner à l'enseignement sa pleine efficacité, à plus forte raison quand on a affaire à des élèves de langue, d'origine et de formation très différentes, comme c'est le cas dans la plupart des écoles enseignant le français, langue étrangère.

Le CGM 62 est donc efficace au niveau des débutants (Voix et Images de France 1er degré), et ne s'adresse pas à des élèves avancés. Ses auteurs ont voulu donner une vue aussi complète que possible des connaissances linguistiques des candidats et ont tenu compte

des divers aspects du langage: compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites.

Le CGM 62 se compose de six épreuves qui doivent toutes être proposées aux élèves. Certaines peuvent être subies individuellement, d'autres collectivement.

Epreuve 1: (individuelle) - compréhension orale

L'expérimentateur lit à l'élève dix phrases illustrées par une série de douze images. L'étudiant doit désigner l'image ou les images qui correspondent à chacune des phrases. Enfin, quatre questions permettant de juger de la compréhension à un niveau plus grand d'abstraction sont posées au candidat.

Chaque phrase correctement comprise vaut 1 point, chaque question 2 points.

Epreuve 2: (individuelle) - expression orale

L'élève prend connaissance d'une série de seize images illustrant la vie d'une famille, puis on le prie de raconter ce qu'il voit. L'expérimentateur note exactement tout le récit de l'étudiant, fautes comprises. Le temps pendant lequel le candidat parle est également soigneusement inscrit. Il ne doit pas excéder cinq minutes.

La correction de cette épreuve est assez délicate, et requiert un certain entraînement. Les auteurs, en effet, tiennent compte de trois facteurs:

- 1) la quantité d'expressions fournies par le candidat,
- 2) la correction grammaticale de ces expressions,
- 3) la qualité du style (emploi de structures complexes, utilisation de pronoms, mots de liaison, etc.).

Chaque phrase est classée selon sa catégorie (A: phrases courtes, comprenant un seul verbe et exprimant une seule idée. - B: phrases plus élaborées; l'étudiant a utilisé deux verbes d'action, ou un verbe mais plusieurs compléments. - C: phrases dont la structure exprime un rapport entre deux idées ou deux actions). Au sein de chacune de ces catégories, le correcteur juge encore de la correction grammaticale (Aa, Ab, Ac, etc.).

Le dépouillement de cette épreuve permet en outre d'isoler deux éléments importants:

l'indice d'expression: quotient du nombre d'idées exprimées par le temps,

l'indice de correction: quotient du nombre d'idées exprimées sans faute par le nombre total d'idées.

Remarques: Cette épreuve est, à notre avis, la plus intéressante de la batterie de tests.

Certaines différences d'appréciation peuvent surgir au cours de la correction; elles sont, dans la plupart des cas, compensées par le système de notation fixé par les auteurs:

$Aa=Bb=Cd / Ab=Bc / Bb=Cc.$

D'autre part, on devrait s'en tenir à une durée uniforme de cinq minutes, même si l'élève a terminé son récit au bout de trois ou quatre minutes. Il arrive, en effet, que des élèves prononcent un grand nombre de phrases dans une brève durée, ce qui leur assure un haut indice d'expression, mais ils sont rapidement arrêtés par leur manque d'idées. D'autres, au contraire, ne parviennent pas à épuiser la matière des seize images en cinq minutes, et leur indice d'expression demeure inférieur à celui de camarades peut-être moins doués. Les deux dernières minutes ne sont-elles finalement pas plus difficiles à remplir que les trois premières?

Epreuve 3: (individuelle ou collective) - orthographe

Quatre phrases de difficulté croissante sont dictées aux élèves, sur le ton et avec le rythme du français parlé. Il faut éviter en particulier de syllaber ou d'isoler les divers éléments de la phrase.

Seuls certains mots et expressions sont retenus pour la correction.

Epreuve 4: (individuelle ou collective) - épreuve de discrimination auditive

Vingt-deux groupes de deux phrases, enregistrés sur bande magnétique, sont présentés une fois aux élèves par l'intermédiaire d'un haut-parleur. Dans ces groupes, certaines phrases sont

très différentes, d'autres absolument semblables, d'autres enfin ne diffèrent que par un ou deux éléments.

Le candidat doit simplement noter le signe + s'il juge que les phrases sont semblables, le signe - s'il les trouve différentes.

Remarques: Pour notre part, nous avons ajouté le signe ? pour le cas où les élèves se trouveraient dans l'incertitude. Nous avons en effet constaté que la tendance naturelle des candidats les poussait à inscrire le signe - en cas d'incertitude. De ce fait, comme seuls les signes - sont pris en considération pour la correction, les résultats pourraient se trouver faussés.

Selon des informations que nous avons recueillies dernièrement, le CREDIF envisagerait de remplacer ce test par une épreuve de phonétique.

Epreuve 5: (individuelle ou collective) - compréhension écrite

Il s'agit pour les candidats

- a) de compléter des phrases en choisissant la réponse correcte parmi trois réponses proposées.
- b) de répondre à des questions portant:
 - 1) sur un texte facile.
 - 2) sur un texte difficile.

Le temps accordé aux élèves est limité à vingt minutes.

La correction ne porte que sur le sens général de la réponse, sans tenir compte de l'orthographe ou des fautes de langue.

Epreuve 6: (individuelle ou collective) - expression écrite

A partir de quatre images, les étudiants composent un petit texte. Ils disposent de dix minutes au maximum pour accomplir ce travail.

La correction porte sur divers éléments: le vocabulaire, les verbes, la syntaxe, les pronoms, les mots de liaison, et enfin sur le nombre d'idées exprimées sans aucune faute.

Résultats

Les diverses épreuves du CGM 62 ont été étalonnées sur la base des résultats obtenus par six cents étudiants. Un tableau récapitulatif, figurant à la page 37 de la brochure éditée par le Ministère de l'éducation nationale et intitulée: le Test CGM 62, permet de traduire les résultats numériques des six épreuves en cinq niveaux.

Ces niveaux sont reportés sur une grille circulaire, en forme de cible. Chacun des six rayons tracés dans le cercle se rapporte à une épreuve. L'hexagone qui apparaît lorsqu'on relie les différents niveaux permet de se faire une idée précise du niveau global du candidat, et révèle immédiatement ses points faibles.

La moitié supérieure de la grille donne des indications sur la compréhension de l'étudiant, la partie inférieure sur sa faculté d'expression.

La moitié gauche intéresse la langue orale, l'autre moitié la langue écrite.

En général, un certain équilibre apparaît dans le profil ainsi obtenu. Il peut pourtant surgir des différences de trois niveaux et plus entre l'oral et l'écrit, ou entre la compréhension et l'expression. Les profils "équilibrés" entrent dans la catégorie A, les autres dans les catégories B (compréhension dominante), C (écrit dominant), D (oral dominant), E (expression dominante), ou F (cas particuliers).

Quant au total obtenu en additionnant les niveaux des épreuves 1 et 5 et 2 et 6, ou 1 et 2 et 5 et 6, il permet de déterminer 5 classes:

0 - 3 points	1ère classe (débutants)
4 - 8 points	2ème classe (débutants avancés)
9 - 13 points	3ème classe (niveau moyen)
14 - 18 points	4ème classe {niveau supérieur au 1er degré}
18 - 20 points	5ème classe {du français fondamental }

Enfin les indices de correction et d'expression apportent les correctifs nécessaires aux indications données par les totaux et les différences. Il convient en outre de préciser que les auteurs conscillent de noter, au cours de l'examen, d'autres indications sur le

candidat, son attitude, ses réactions, ses difficultés particulières, etc.

Utilisation du CGM 62 à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel

Depuis décembre 1964, quelque cent vingt élèves de notre école ont subi ce test, que nous avons utilisé à des fins différentes:

- A) Examen de classement
- B) Examen de fin de cours
- C) Comparaison entre les méthodes traditionnelles d'enseignement et les méthodes audio-visuelles.

A) Examen de classement

La section des langues modernes de notre école compte plus de deux cents élèves, répartis en trois groupes: supérieur, moyen et élémentaire.

Les étudiants inscrits au degré élémentaire subissent le test CGM 62 à leur arrivée à l'école. Une demi-douzaine de professeurs se répartissent la besogne et, en une journée de travail, sont à même de corriger et d'interpréter une quarantaine de tests.

En fait, les "débutants absolus" sont relativement rares (total 0, indice d'expression 0, indice de correction 0), ce que nous regrettons, car le problème serait plus simple! Nous formons donc deux classes élémentaires: la moins avancée suivra la méthode audio-visuelle "Voix et Images de France", l'autre une méthode traditionnelle. Au cours de l'examen, nous cherchons à savoir dans quel but les élèves se sont inscrits chez nous, combien de temps ils pensent séjourner dans notre école et si leur premier désir est d'apprendre à parler notre langue. Notre propos est en effet de former deux groupes homogènes et prêts à "jouer le jeu".

Ce système de classement donne toute satisfaction, et rares sont les étudiants ayant demandé un changement de classe après avoir été attribués à l'un de ces deux groupes. Si nos effectifs étaient beaucoup plus importants, nous pourrions organiser des cours parallèles en tenant compte des diverses catégories B,C,D,E,F (voir plus haut). La majorité des candidats se trouve en général dans la catégorie A 3 (40 % des élèves ayant subi le test).

B) Examen de fin de cours

A la fin de leur cours trimestriel, les classes AV 2 (audio-visuelle) et C (traditionnelle), subissent une nouvelle fois le test. Le nouveau profil est reporté sur la première grille. L'image obtenue montre les progrès réalisés dans chaque discipline. Au début du trimestre, la surface couverte par l'hexagone est souvent très petite, quelquefois même réduite à une ligne ou à un point. Au bout de trois mois, la vue d'une figure largement étendue dans toutes les directions ne manque pas de ravir nos élèves! C'est à ce moment-là seulement que nous leur montrons leurs résultats, sans d'ailleurs leur donner d'indications sur la façon dont ils auraient dû répondre pour parvenir au niveau le plus élevé.

Tableau comparatif des résultats obtenus en classe AV entre le début et la fin du cours VIF 1er degré. (Moyennes calculées sur 4 classes)

Epreuve	début du cours	fin du cours	augmentation
1. Compr. orale	1,49	3,49	2
2. Expres. orale	0,76	3,36	2,6
3. Orthographe	1,42	2,80	1,38
4. Epr. auditive	3,2	4	0,8
5. Compr. écrite	1,68	3,2	1,52
6. Expres. écrite	0,57	3,25	2,68
Indice d'expression	1,37	6,44	5,07
Indice de correction	0,1	0,5	0,4
Total	4,81	13,22	8,41

Remarque: Notre indice de correction est en général un peu inférieur à celui qu'indiquent les auteurs, pour un indice d'expression donné. Ainsi, pour 6,44 d'indice d'expression, notre indice de correction devrait être de 0,57.

C) Comparaison entre la méthode "Voix et Images de France" et une méthode traditionnelle

Selon notre principe de classement, les élèves les plus "avancés" sont attribués à la classe C, sur la base du CCM 62. Ce test leur est à nouveau proposé à la fin du trimestre. La comparaison des résultats obtenus par ces étudiants et ceux de la classe audio-vi-

suelle est intéressante à plus d'un titre.

Tableau comparatif des résultats obtenus en classe C (traditionnelle) entre le début et la fin du trimestre (moyennes calculées sur 3 classes)

Epreuve	début du cours	fin du cours	augmentation
1. Compr. orale	2,62	3,56	0,94
2. Expres. orale	2,73	3,68	0,95
3. Orthographe	2,87	3,98	1,11
4. Epr. auditive	3,62	3,99	0,37
5. Compr. écrite	2,94	3,81	0,87
6. Expres. écrite	2,46	3,42	0,96
Indice d'expression	4,9	6,86	1,96
Indice de correction	0,32	0,46	0,14
Total	10,81	14,63	3,82

Tableau comparatif des résultats obtenus entre les classes traditionnelles et audio-visuelles (fin de cours).

Epreuve	fin de cours		augmentation	
	classe		classe	
	C(trad)	AV	C(trad)	AV
1. Compr. orale	3,56	3,49	0,94	2
2. Expres. orale	3,68	3,36	0,95	2,6
3. Orthographe	3,98	2,80	1,11	1,38
4. Epr. auditive	3,99	4	0,37	0,8
5. Compr. écrite	3,81	3,20	0,87	1,52
6. Expres. écrite	3,42	3,25	0,96	2,68
Indice d'expression	6,86	6,44	1,96	5,07
Indice de correction	0,46	0,50	0,14	0,40
Total	14,63	13,22	3,82	8,41

L'examen de ces tableaux nous amène à conclure que, relativement, les progrès des classes audio-visuelles sont plus marqués que ceux des classes traditionnelles. Dans toutes les épreuves, le gain des classes audio-visuelles est deux ou trois fois plus considérable que celui des classes C.

La valeur absolue de l'indice de correction est également plus élevée dans les classes audio-visuelles.

Les autres résultats sont à peu près comparables, bien que le point de départ des classes traditionnelles ait été nettement plus élevé que celui des classes audio-visuelles. Le résultat en orthographe fait exception, mais les classes audio-visuelles ne commencent l'étude de cette discipline que quatre à cinq semaines après le début du cours.

Nous avons été frappés de constater que les augmentations les plus spectaculaires ne se manifestent pas seulement dans les domaines où on pouvait attendre les effets spécifiques de l'audio-visuel (cas de l'expression écrite).

Il nous a été également possible de dresser le tableau comparatif des résultats obtenus par une classe audio-visuelle de débutants absolus et une classe traditionnelle de débutants absolus.

Epreuve	fin de cours		
	classe		
	audio-visuelle	trad.	augmentation pr. AV
1. Compr. orale	3,49	2,75	0,74
2. Expres. orale	3,36	2,50	0,86
3. Orthographe	2,80	3,10	----
4. Epr. auditive	4	3,9	0,1
5. Compr. écrite	3,2	2,9	0,3
6. Expr. écrite	3,25	2,6	0,65
Indice d'expression	6,44	5	1,44
Indice de correction	0,50	0,23	0,27
Total	13,22	11	2,22

Un rapide examen du tableau ci-dessus prouve la supériorité évidente de la méthode audio-visuelle, sauf en orthographe, qui reste le "point faible". Le deuxième degré de "Voix et Images de France" permet de remédier à cet inconvénient.

Conclusion

Le test CGM 62 est un instrument extrêmement utile au niveau des débutants, et nous ne saurions qu'en recommander l'usage.

Son rôle ne se limite pas au classement, mais il permet d'éviter l'écueil des notes qui, au degré élémentaire, ni signifient pas grand-chose et restent souvent arbitraires. Grâce à cette série d'épreuves, il est possible de mesurer objectivement les progrès de nos étudiants et de leur en donner une image exacte.

Nous souhaitons que, sur cette base, d'autres tests de connaissances linguistiques soient élaborés, mais à des degrés plus avancés.

Ecole supérieure de commerce.
8, Marie-de-Nemours
2000 Neuchâtel

René Jeanneret